

L'ÉTRANGE REVENDICATION DE 25% DE LA C.G.T.

La montée vertigineuse des prix ayant finalement ridiculisé le blocage des salaires cher à l'excellent camarade Ambroise Croizat, il a bien fallu lâcher du lest sous peine d'être débordé par les masses dont l'indignation menaçait de réduire à néant l'efficacité du chantage pratiqué par la bureaucratie syndicale et les politicards; il était, paraît-il, scandaleux qu'une catégorie de salariés songe à passer à l'action alors que sous l'occupation elle n'en avait pas manifesté la volonté! Argument bien spécieux et combien révélateur de la mentalité de l'oligarchie politico-syndicale dont l'astuce a réussi d'assujettir la classe ouvrière à ses intérêts de caste.

Rendue inévitable, la bureaucratie confédérale s'est donc décidée à formuler la revendication de 25%, tout en essayant d'en tirer un bénéfice électoral pour les petits copains politicards. Il était temps!

Mais cette revendication correspond-elle aux nécessités de l'heure si l'on tient compte que le pouvoir d'achat a diminué de 60% par rapport à 1938! La question est résolue même par les indices officiels. Aussi convient-il de s'étonner de la modicité de la revendication confédérale, surtout si l'on se rappelle qu'elle groupe encore près de 5 millions d'adhérents.

L'explication est facile à saisir. Pour les bureaucrates, la C.G.T. n'est plus un moyen, une arme de combat, mais constitue un but, une fin. Il faut dès lors éviter de l'engager dans une épreuve de force d'où elle pourrait sortir amoindrie. Sans doute court-elle le même risque dans l'inaction, le camouflage ou l'abandon, mais ce risque est jugé moins grave. Et enfin, il y a la clause la plus importante, la subordination à un parti politique, dont il ne faut pas gêner la collaboration gouvernementale, les acrobaties parlementaires et le soutien à l'impérialisme russe, tout en manœuvrant pour maintenir son prestige électoral.

Les intérêts ouvriers sacrifiés servent de monnaie d'échange aux combinards syndicalo-politiques.

La semaine dernière, nous avons dit le caractère surprenant de la revendication de 25%. Nous ne saurions nous élever avec assez de force contre la curieuse conception des salaires en honneur dans les sphères bureaucratiques de la C.G.T. et dirigeantes des partis dits «*ouvriers*». Et combien se montre-t-elle révélatrice de l'évolution survenue dans ces milieux. Nous sommes loin de la vieille C.G.T. qui se faisait un devoir sans sacrifier aucune catégorie d'exploités, de soutenir la cause des masses les plus déshéritées.

Le bureau confédéral a tenté de légitimer le caractère uniforme de sa revendication en prétendant nécessaire le maintien hiérarchique d'une classification professionnelle. Il faut que la responsabilité, la valeur professionnelle et le rendement bénéficient de sursalaires correspondants. Voilà bien une préoccupation qui ne sera pas désavouée par les pires réacteurs, la bourgeoisie n'a jamais dit autre chose pour légitimer ses énormes profits et privilèges, ceux-ci constituant la juste rémunération des risques encourus et des responsabilités assumées!

Nous entendons bien que dans la préoccupation confédérale il rentre pour une part le souci électoral de rallier les voix des techniciens et de l'aristocratie ouvrière qui, non seulement boudent sur le plan électoral, mais encore ont tendance à vouloir porter leurs voix chez les concurrents d'en face.

C'est là, évidemment, une calamité légitimant toutes les pirouettes et les sortilèges. Mais, d'autre part, il y a un lieu de sincérité chez les oligarques syndicaux. Ils ont remarqué que le régime stalinien a dû, pour s'assurer le concours loyal des techniciens et autres spécialistes, leur assurer des rémunérations fortement

privilegiées au point que les potentats capitalistes en crient au scandale.

C'est là une constatation peu convaincante, disons-nous. En effet, dans un régime où l'appareil du parti et les hauts fonctionnaires s'octroyaient à l'envie des privilèges exorbitants, les techniciens conscients «le leur rôle n'ont fait que revendiquer leur part.

De même, nous donnons raison aux travailleurs de ce pays de profiter de la rareté de la main-d'œuvre pour arracher à leurs exploiters une plus juste rémunération de leurs efforts, d'autant plus que ces derniers ne se privent pas d'imposer des salaires de famine dans les périodes de crise où le chômage met à leur disposition une armée de sans-travail.

Que les spécialistes fassent payer la rareté et leur valeur professionnelle vu qu'ils n'ont aucun cadeau à faire aux patrons, rien de plus normal dans le régime capitaliste où, sinon la valeur, du moins la rareté est un facteur déterminant des prix. Mais ceux-ci n'ont jamais demandé que leurs camarades moins favorisés soient abandonnés et touchent des salaires dérisoires. Bien au contraire, les cas sont nombreux de solidarité dans les chantiers et les usines.

La revendication uniforme de 25% va se traduire pour les uns par un nombre confortable de billets de mille, cependant que le plus grand nombre, les déshérités, les sans métiers, devront se contenter de quelques dérisoires billets de cent francs.

Voilà qui est inadmissible. Voilà ce qui constitue le scandale de l'oligarchie syndicalo-politique.
